

# La crise de l'UE et l'avenir de l'Europe

## Problèmes de l'organisation sociale européenne

Les 2 et 3 mai 2014, le *Forum3* eut lieu, à Stuttgart, quelques jours donc avant les élections européennes ; ce fut un atelier public bien fréquenté et un colloque spécialisé sur la situation de l'Europe et sur l'avenir de celle-ci. Il s'agissait à l'occasion de l'analyse des phénomènes de la crise avant tout autour d'une reconfiguration sociale à venir de l'Europe.

Dans ces deux premiers textes [SIGH214.DOC et SIUha214.DOC en français, *ndf*], il est question d'une libre récapitulation, aux soins de Katharina Offenborn, des deux conférences que Gerald Häfner (MdEP) et Udo Herrmannstorfer ont tenues lors de l'atelier. Quelques points de vue qui ont ressorti des discussions s'y rattachant, ont été pris en compte dans cette récapitulation.

Dans les contributions qui suivent, il est question du document de travail produit par les rapporteurs au sujet des parties I à III des débats, rédigées et abrégées. Pour la partie IV, lors de laquelle il s'agissait de la configuration politique à venir de l'Europe, Christophe Strawe a librement résumé le rapport de Gerald Häfner.

### Que peut-être l'Europe ?

*Gerald Häfner*

Les idéaux de liberté, égalité et solidarité sont un fruit de l'histoire européenne. Mais ils impliquent avant tout une tâche de configuration sociale, qui ne peut en aucun cas être résolue complètement. En Europe, l'idée de la personnalité libre, auto-déterminée, à savoir se posant sur son propre penser, sur ses propres connaissances, devint un thème central : amorcée avec la philosophie grecque, elle s'imposa de haute lutte, en passant par les Lumières, jusqu'aux 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècles.

Les derniers siècles de l'histoire européenne peuvent être compris, dans leur ensemble, comme un effort des êtres humains libres pour tout réorganiser de neuf. L'ancienne forme de fraternité, reposant sur des conventions, règles fixées, morale, coutumes et usages — dans laquelle l'un veillait aux sorts des autres, lorsque c'était une partie de la famille, une partie de la lignée, du même pays — y joue un rôle de plus en plus mince, la question de l'appartenance au groupe perdant de plus en plus de poids.

#### **Polarisation permanente**

Aux 18<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> siècles se développa quelque chose comme une polarisation en Europe — ce qui conduisit, d'une part, au développement du libéralisme politique et aussi du capitalisme, tandis que d'autre part, avec le socialisme et le communisme, se développait une sorte de contre-mouvement. Dans le libéralisme, l'individu est placé au centre et la société « fonctionne » seulement si l'individu peut organiser et décider en liberté.

Avec le socialisme, il s'agit, dans un premier pas, de créer des situations plaçant tout le monde sur un pied d'égalité, écartant toutes situations de possession de fortunes, susceptibles de conditionner la sur-ordination ou la sub-ordination des êtres humains. Sur cette nouvelle base, de justes conditions sociales sont ensuite censées être créées.

Ces deux conceptions de base se trouvaient et se trouvent toujours en conflit l'une avec l'autre jusqu'à aujourd'hui, jusqu'au sein même de la dispute au sujet du comment il faudrait comprendre la crise financière ou selon le cas celle de l'Euro, ou bien la crise de l'endettement étatique. Néanmoins, la tâche véritable de placer le social sur une nouvelle base à partir du point de vue de la liberté, n'a pas été réalisée réellement jusqu'à présent en Europe.

Au commencement du 19<sup>ème</sup> siècle, on en arriva ainsi à des crises de plus en plus aiguës : le matérialisme se constitua de plus en plus fortement et il eut comme conséquence, entre autres, que l'être humain fut envisagé jusqu'à son appartenance raciale. En même temps l'ancien ordre s'effritait de plus en plus. Tout cela mena aux catastrophes épouvantables et obscures des première et seconde Guerres mondiales.

## Débuts de l'Europe

Après la guerre, l'idée apparut parmi les hommes d'État d'une communauté européenne qui devait être assurée de sorte que plus aucune guerre ne fût de nouveau menée en Europe. Ce fut *un* trait du harnais de motivation pour former l'Union Européenne. La conséquence de ce trait furent les efforts de mettre sous un régime communautaire une partie de l'économie et de l'industrie en Europe laquelle était importante pour la guerre. Ainsi naquit le Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (C.E.C.A). Cela conduisit, de nombreux pas au-delà, à une intégration de plus en plus étroite.

Au cœur, cependant, c'était toujours le mobile économique qui était déterminant : de la CECA naquit ensuite la C.E.E (Communauté Économique Européenne), puis le marché intérieur et enfin l'Union Européenne, couronnée par l'Union Monétaire Européenne. Une conséquence ultérieure en fut le pacte fiscal — et aussi les négociations actuelles entre les gouvernements qui sont censées garantir que les gouvernements en Europe se soumettent à un régime commun, et payent pour cela — en ce qui concerne en particulier les politiques fiscale et budgétaire et des éléments de la politique sociale.

L'idée là-dedans, c'est que les États européens ne se fassent plus de « concurrence à mort ». Pour cela, ils ont besoin de standards en guise de cadre commun. De plus, ce qui a été créé en Europe avec l'EFSF [*European Financial Stability Facility*] et l'ESM [*European Stability Mechanism*] en tant que mécanismes communs d'aide en cas de crise, doit être lentement consolidé. En tant que condition préalable à cela, pense-t-on, on a besoin d'une union fiscale, de sorte que l'union politique s'élève à un nouveau degré.

La raison principale pour laquelle des thèmes importants au sein de l'Europe n'avaient pas pu être abordés, en tant que questions communes à débattre, c'était qu'à la suite de la seconde Guerre mondiale, l'Europe était scindée en deux<sup>1</sup> : un Mur séparait l'Est et l'Ouest. Deux blocs armés rigides se faisaient face, deux systèmes politiques et économiques se regardaient mutuellement en chiens de faïence de manière permanente : un système capitaliste à l'Ouest, un autre socialiste à l'Est. Toutes les tensions qui en résultaient avaient à faire avec cela.

En 1989/90, les citoyennes et citoyens d'Europe, avant tout dans l'Est de l'Allemagne, la Hongrie, la Pologne, remirent en cause cet ordre d'après-guerre et firent tomber le Mur. Ce ne sont pas les appareils militaires, les services secrets, ni les hommes politiques, ni les chefs de gouvernements et politiciens, ni encore moins les partis, qui ont réalisé cela. Ils regardaient bouché bée et ils furent les derniers à comprendre ce qui se passait là. Ce furent des citoyennes et citoyens qui, comme toujours, étaient beaucoup plus en avance que ceux qui étaient censés représenter tout cela dans les affaires politiques. Car la véritable grande tâche de la politique aujourd'hui, c'est de découvrir la manière dont ce que vivent et ressentent intérieurement les êtres humains peut adopter une forme politique-juridique.

Ce qui trouva ensuite une forme ne correspondit pas au grand espoir, de pouvoir surmonter les frontières et de réunir ensemble ce qui avait si longtemps déchiré l'Europe : liberté et fraternité (solidarité), orientation sociale. Car la frontière fut purement et simplement repoussée vers l'Est, mais pas surmontée. Dans le conflit au sujet de l'Ukraine, nous pouvons constater comment d'anciens conflits se répètent ainsi.

---

<sup>1</sup> Ce qui constituait aussi un obstacle à la signature, par exemple d'un traité de paix définitive entre l'Allemagne et la France, car en théorie, et pour l'instant nous en sommes toujours à l'armistice du 8 mai 1945,... et donc à tout moment, en théorie, le conflit peut reprendre... *ndt*

## La véritable tâche de l'Europe

La véritable mission de l'Europe consisterait à surmonter les anciennes oppositions Est et Ouest et de créer la liberté humaine, à savoir justement aussi la liberté économique, la libre initiative dans la vie économique, en la reliant à une orientation communautaire de l'économie. Inversement, de réorganiser l'être de la communauté de plus en plus à partir de la communauté elle-même, afin que l'individu puisse y apparaître et y vivre

Jusqu'à présent, nous n'avons pas résolu cette tâche et nous vivons à présent dans l'auto-représentation fautive « d'appartenir à l'Ouest » — cela ressort des débats de ces dix dernières années : Nous, en tant que l'Ouest, nous devons agir ainsi et ainsi, développer une attitude claire, etc. Dans l'évolution politique européenne, de nombreuses images sont employées et de nombreuses formes figées sont introduites et mises en œuvre [au sens anglais de l'anglicisme *to be implemented, ndt*] qui ne sont en aucun cas européennes, mais représentent d'anciens modèles de solutionnements — inappropriés à la nouvelle mission. Nous devons comprendre que nous ne sommes pas l'Ouest, ce qui signifierait aussi que nous devons surmonter l'orientation unilatérale du capitalisme. On ne veut pas signifier ici la mise hors circuit d'initiative et du marché, mais bel et bien de celle d'envisager cette forte orientation exclusive sur la concurrence et le profit, sans simultanément une orientation sur le bien commun de toute activité économique. On doit en venir aussi à une transformation de la politique de sorte qu'elle devienne modelable à partir de la liberté de tout citoyen individuel, et ne pas faire que des politiciens, en tant que classe s'élevant au-dessus de la masse des gens, décident sur les sujets en suspens, mais qu'au contraire tout devienne discutable et qu'une ouverture soit présente pour le dialogue et aussi pour des idées et impulsions venant des êtres humains de la base. Si cela ne se produit pas, les tensions, qui ont nettement augmenté ces dernières années en Europe, ne feront que s'aggraver.

Nous avons développé de nombreux mécanismes en Europe qui agissent de manière telle que les Riches sont de plus en plus riches et les Pauvres de plus en plus pauvres — on peut conclure cela des statistiques de ces dernières années. Alors que nous avons apparemment surmonté un Mur, nous édifions de nouveaux murs qui se trouvent au beau milieu de nos pays, de nos régions et de nos villes<sup>2</sup>. Et nous comportons vis-à-vis de la totalité comme si elle était donnée par la nature et immuable, quoiqu'il s'agisse en vérité des répercussions d'idées et de règles élaborées et édictées seulement par nous et qui donc peuvent être modifiées.

## Des débats manquants au sujet des thèmes européens

En Europe, la discussion fait défaut sur les grands débats ci-dessous :

- Ce qu'est censé être l'Europe, comment elle doit devenir ;
- Comment nous pouvons la créer en réunissant liberté et vie en fraternité ;
- Comment notre modèle économique et politique se distingue de ceux de la Chine ou des USA
- Qu'est-ce qui devrait être décidé sur le plan européen (ce par quoi, on n'a pas forcément en tête ici l'État national) ;
- Comment peut-on travailler ensemble en franchissant les frontières, sans que cela se produise à Bruxelles (les expériences d'une étroite collaboration de 12 ans entre les États riverains du lac de Constance, montrent qu'entre les régions de très nombreuses choses peuvent se développer qui ne sont pas données d'avance par un lieu central).

Toutes ces questions ne sont pas du tout débattues en ce moment — bien au contraire : la politique européenne a plutôt contribué à une sorte d'attitude d'impuissance. Les gens ont le sentiment que ce

---

<sup>2</sup> Voir Wilhelm Neurohr : *L'Union en crises à la croisée des chemins : L'Europe sur le point de faire la culbute ? Considérations avant l'élection européenne : en quête de cheminements réalistes pour sortir de la crise de l'UE. Sozialimpulse* 1/2014, traduit en français, sous le fichier : SIWN114.DOC, ndt]

genre de politique est bien éloignée et infiniment compliquée, de sorte que des pouvoirs sont impliqués, par lesquels on n'atteint rien. Or c'est du sentiment de vie contraire dont nous avons besoin aujourd'hui : à savoir de pouvoir ressentir profondément que ce monde est remis entre nos mains.

Les politiciens ne connaissent pas cela non plus mieux que les autres, mais plutôt pire, quoique la plupart d'entre eux soient des personnalités dotées d'une finesse d'esprit élevée et d'intelligence. Mais c'est un destin tout personnel qu'ils ont à vivre dans ce monde politique-ci et à affirmer, un destin tel qu'il tire après soi des formes idéelles personnelles bien déterminées et mène à ce que des questions déterminées ne sont plus du tout posées, questions que le simple être humain, quant à lui, se pose nécessairement constamment, pour en arriver à une guérison.

Les politiciens de Bruxelles vivent dans la sensibilité d'appartenir à l'élite bénie de l'Europe et de compter parmi les rares qui comprennent l'Europe. Or ils ne ressentent rien tant que la crainte devant leurs propres concitoyens. Ils redoutent que s'ils interrogent ceux-ci, ceux-ci leur renversent tout par terre. Cela mène à ce que, par exemple, en ce qui concerne les traités européens, sur la Constitution européenne (il est vrai, non pas dans le sens juridique étatique) que ces traités cadres s'étendent jusqu'à se distendre presque complètement et se brisent. Ils font toujours plus de choses lesquelles ne sont absolument pas prévues dans les traités, voire parfois leur sont même contraires — parce qu'ils tiennent cela comme une nécessité inconditionnelle, tout en croyant en même temps que l'on ne devrait pas mettre tout cela noir sur blanc dans ce genre de traités. Car si l'on en parlait ouvertement, les gens s'y opposeraient. C'est la raison pour laquelle, ils ne débattent pas beaucoup mais décident beaucoup de choses, au contraire, tout simplement.

### **Un édifice européen impénétrable**

S'ajoute à cela l'édifice européen, qui étant déjà difficile à comprendre en soi, devient de plus en plus complexe et impénétrable :

Quel homme de la rue sait déjà ce qu'est le Conseil européen, ce qu'est le Conseil de l'Europe et ce qu'est le Conseil de l'Union européenne ?

Ce sont là trois institutions complètement différentes avec des compétences relatives complètement diverses. Il en est ainsi parce qu'il en a été ainsi. Au lieu nonobstant de dire : faites-nous une Europe meilleure, plus simple, nouvelle, plus démocratique, plus transparente, on redoute de ne pouvoir résister à cette discussion ou bien au lieu de cela de se voir contraints à rajouter encore ici quelque chose au bâtiment et d'y coller encore quelque chose au-dessus. C'est pourquoi cela devient toujours plus compliqué.

Par exemple, le pacte fiscal est un traité nouveau, particulier, mais il possède aussi d'autres membres concernés que ceux du traité de l'UE. La même chose vaut pour l'Euro : tous ceux qui ont l'Euro ne sont pas dans le pacte fiscal, tous ceux qui sont dans l'UE, n'ont pas l'Euro et ainsi de suite.

Ce qui se passe à l'occasion, c'est que les décisions politiques sont toujours de moins en moins le résultat de débats politiques menés largement. En règle général, on décide d'abord et on débat après. Les décisions tombent dans les gouvernements des États membres. Et il y a très peu de fonctionnaires dans les États membres qui traitent du thème concerné.

Chaque loi, votée par le Parlement européen, doit ensuite passer devant le Conseil pour y être aussi négociée (voir l'encadré en fin de texte). À la fin celui-ci décide, mais le Parlement européen peut y mettre son veto : s'il dit « non », la loi échoue. Conseil et Parlement doivent donc décider ensemble. C'est pourquoi on a aujourd'hui recours, au lieu de cette procédure compliquées — 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>

lectures — à une procédure plus simple (*fats tract procedure*), dans laquelle tout se fait en un seul tour (*first reading agreement*). C'est-à-dire que le Parlement négocie aussitôt avec le Conseil.

Vu ainsi le conseil fait les lois, il est la bureaucratie des États membres. Dans de nombreuses lois on en arrive par méprise à des exigences insensées : la dernière affaire de ce genre, c'était qu'au moyen d'une ordonnance européenne dans tous les instruments mécaniques, qui se trouvent en connexion avec un moteur électrique, à l'avenir, l'utilisation du plomb ne sera plus autorisée. Cela mena en plus à ce que la totalité des orgues, y compris l'admirable orgue Silbermann, seraient devenues des orgues contraires au droit européen. Les facteurs d'orgues ont protesté, ce qui a fini par arriver à un moment quelconque aux députés du Parlement européen, lequel là-dessus adressa une réclamation à la Commission. Il s'avéra que lors de l'établissement de cette ordonnance personne n'avait songé aux orgues...

Un autre exemple : l'agriculture biologique-biodynamique se retrouva dans des difficultés dramatiques, parce qu'à la suite de la crise de l'ESB [Encéphalite Spongiforme Bovine, *ndt*], une ordonnance fut décrétée que tous les restes animaux devaient être incinérés à une température d'au moins 1200 °C. Rien ne devait subsister, ni non plus les cornes que le fermier emploie aussi pour certains préparats. Là-dessus on dut longtemps formuler une pétition à Bruxelles jusqu'à parvenir à convaincre la Commission que cela n'était pas sensé dans le cas concret. L'ordonnance était bien disposée et n'était pas du tout censée entraver l'agriculture biologique-biodynamique...

En tant que Parlementaire européen avec des impulsions innovantes, on fait l'expérience que dans un cadre déterminé, on peut bouger beaucoup de choses. Mais en même temps, on apprend aussi que cela se déroule selon une gigantesque machine bureaucratique, qui expectore constamment de nouvelles réglementations par lesquelles, tandis qu'elle continue de cracher à cette vitesse, on perd complètement de vue les êtres humains concernés.

Le danger à l'occasion, c'est de manquer à ce qui serait la véritable mission européenne — à savoir d'échanger sur les grandes questions qui ont été par avance déjà indiquées : à savoir sur quelles choses doit réglementer l'Europe et sur quelles autres elle ne doit pas le faire ? Quelles ordres politiques et économiques voulons-nous en tant qu'Européens ? Qu'est-ce qui nous distingue de la Chine, de la Russie et des USA ?

La chose captivante c'est que si l'on parle de telles interrogations dans les pays d'Europe, on voit qu'il y a foncièrement un canon européen grandissant en valeurs communes, préoccupations et objectifs, qui unit les êtres humains. Mais l'on voit aussi que ces valeurs, préoccupations et objectifs ne se laissent pas redécouvrir, ou bien seulement sous une forme très altérée, dans la politique européenne.

L'Union européenne occupe une position, qui produit avec elle une grand tâche d'organisation. Mais ce qu'on découvre en ce moment en institutions, organismes et procédures, n'est pas approprié à résoudre ces questions d'une manière convenable.

Nonobstant nous ne devons pas nous détourner de l'Europe. L'idée de remonter le cours de l'histoire européenne et d'en revenir aux États nationaux, tels qu'ils furent érigés au 19<sup>ème</sup> siècle, n'est en aucune manière réaliste, ni conforme à l'époque, ni ne mène plus loin non plus. Il importe que nous allions au-delà de l'État national, pour penser et nous expliquer mutuellement sur les grandes questions du comment nous voulons configurer cet espace politique, économique et culturel à partir de la liberté des êtres humains :

- Quelles tâches se posent dans le contexte d'ensemble ?
- De quelles questions voulons-nous débattre ?
- De quels instruments, procédures et institutions avons-nous besoin pour en venir à des résolutions ?

Le tragique c'est que les institutions existantes ont plutôt dérégler l'évolution en suspens plutôt que d'en être déjà la réponse. Nous devons mettre intérieurement en branle l'Europe afin qu'elle devienne autrement, en un mot capable de transformation.

**Sozialimpulse 2/2014.**

(Traduction Daniel Kmiecik)

### **Encadré : L'Initiative Citoyenne Européenne (ICE)<sup>3</sup>**

Il n'en va pas ainsi que l'on ne puisse rien bouger au sein de l'UE. Il est vrai que les expériences démontrent combien ce chemin est semé d'embûches. Sans cesse, on se heurte à la question non clarifiée de savoir qui est légitimé à parler « pour l'Europe » ou bien pour des États isolés. L'une des procédures législatives, à laquelle Gerald Häfner prit part — cette fois en tant que rapporteur responsable devant le Parlement de l'UE, ce fut l'introduction de l'Initiative Citoyenne Européenne (ICE).

*Notabene*, celle-ci n'est pas encore une décision citoyenne européenne. Mais tout compte fait, elle en est principalement le premier instrument transnational de l'UE et donc pour cela un premier pas important.

Dans les discussions à ce sujet, du côté du Parlement, le Conseil européen fut associé dès le début. Le partenaire au sens étroit fut le ministre européen belge, parce qu'alors la Belgique en assumait la présidence. Cette fonction change tous les semestres. En réalité Häfner eut à faire non pas directement à lui, mais avec son secrétaire d'état. Celui-ci posa des requêtes au nom du Conseil. Sur l'interrogation quant à leur signification, le plus souvent aucune réponse satisfaisante ne put être fournie. Lorsqu'on « hérite », dans le cadre de la présidence du Conseil et ceci, pour 6 mois, de plus de 150 procédures législatives en cours, traitant de toutes les questions éventuelles, il est naturellement aussi très difficile de se familiariser profondément avec le matériau. Le Conseil lui-même ne connaît donc pas le sujet, ni non plus ses fonctionnaires ne sont familiers de cela, parce que jusqu'à présent, on n'avait pas eu à faire avec une participation citoyenne dans l'UE. On parvint finalement à emporter la conviction du secrétaire d'état, par les propositions fondées sur la raison de Gerard Häfner, en de nombreux points et celui-ci promit donc de s'engager en correspondance devant le Conseil. Comment procède-t-on concrètement dans de tels cas ?

En tant que citoyen normal, on n'a aucune idée réelle de la manière dont travaille le Conseil, si l'on n'en connaît que les images des sommets européens à la télévision. Si un *communiqué* englobant 46 positions est publié, sur lesquelles le Conseil doit décider, alors une ou deux positions seulement sont réellement discutées. Toutes les autres sont élaborées en coulisses par les fonctionnaires dans les bureaux. Trouver ces collaborateurs, afin de les contacter, requiert déjà des contentions de détective. Pour l'Allemagne c'est le représentant n°2 qui négocia, lequel était compétent pour le droit européen d'initiative citoyenne, mais, pareillement, tout en ne connaissant pas réellement ce sujet.

Häfner avait proposé que les initiatives citoyennes européennes dussent comporter le nom, l'adresse, la date de naissance et la signature. La date de naissance était nécessaire, parce que sans cela, dans certains pays — Grèce, Roumanie, France — aucune identification soignée n'est possible. Dans tous les États membres, on s'était d'avance informé de ce dont avaient besoin sur place les responsables des bureaux de vote en matière de documents d'identité. L'Allemagne souhaitait pour légitimation la carte d'identité personnelle ou le passeport, la France, entre autre, le permis de chasse (! *ndt*). L'obligation de présentation de la carte d'identité personnelle aurait de ce fait conduit — selon l'objection d'Häfner — à ce qu'en Allemagne de nombreuses personnes ne signassent pas, car elles n'eussent jamais voulu présenter ces documents dans le contexte de l'expression d'une opinion politique. En Allemagne, on peut participer, en tant que citoyen, à une initiative populaire ou à un référendum sans présenter de carte d'identité et même décider sur des lois obligatoires. Le représentant compétent déclara que cela le convainquait, mais qu'il avait une instruction venant du service des Affaires étrangères de Berlin. Sans la levée de cette instruction, il avait les mains liées. Häfner téléphona donc à Guido Westerwelle et lui expliqua le problème — celui-ci promit d'aider.

Des semaines plus tard, eut lieu la session suivante à Bruxelles — et l'Allemagne défendait toujours et encore l'ancienne position. Un rappel au téléphone, cette fois auprès du secrétaire d'état von Westerwelle. Il apparut que l'instruction fût venue du Ministère de l'intérieur et certes même très concrètement de l'intérim assuré pour raison de grossesse de la personne de référence, compétente sur les questions de légitimation de la sous-division « droit de vote ». Pour l'intérim, donc, il s'agissait d'un très jeune homme, à peine sorti de

---

<sup>3</sup> L'ICI rend possible qu'un million de citoyennes et citoyens européens participent directement à l'évolution des stratégies de l'UE, en requérant de la Commission européenne la proposition d'un acte juridique. »

(<http://ec.europa.eu/citizens-initiative/public>). *Note de Sozialimpulse*

l'université et qui expliqua au téléphone qu'il voulait tout faire correctement et donc il avait exigé carte d'identité et passeport.

On expliqua alors au jeune homme la raison pour laquelle cela était insensé. Sa réaction : il ne savait pas que l'on pût modifier cela à présent. Un appel fut finalement couronné de succès auprès du chargé de la sécurité des données informatiques, Peter Schar, en lui posant la question de savoir si cela ne représentait pas une infraction à l'égard du droit relatif à la protection des données, lorsque dans le contexte d'une proposition politique, l'on fût obligé de présenter sa carte d'identité, quoique le chef du bureau de vote ne tînt pas cela pour absolument nécessaire. Le droit de protection des données précise, à savoir, que la transmission de données doit être absolument limitée au strict nécessaire. Schar fit donc parvenir là-dessus au gouvernement fédéral une note officielle, précisant que la position allemande enfreignait le droit de protection des données informatiques et qu'il devait donc être possible en Allemagne de lister des signatures en faveur d'une initiative citoyenne européenne, sans exiger la présentation d'une pièce d'identité. Là-dessus l'Allemagne modifia sa position au sein du Conseil. La totalité du processus s'étendit sur un laps de temps d'un an et demi. Dans le même laps de temps Häfner eut à négocier avec 28 États membres...  
(Traduction Daniel Kmiecik)